



TRAVAUX

Réouverture à la circulation de la rue du Légué

La requalification de la partie haute de la rue du Légué (environ 730 mètres linéaires) a eu lieu suite à la restructuration des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Elle rouvre à la circulation le mardi 9 avril au soir. La Ville remercie les habitants pour leur patience pendant la durée des travaux.

Publié le 09 avril 2024

Le calendrier des travaux

Octobre 2022 à mars 2023 : travaux d'assainissement menés par Saint-Brieuc Armor Agglomération;
Mars 2023 à juillet 2023 : effacement des réseaux aériens et renouvellement du réseau d'éclairage public. L'enfouissement des réseaux électriques améliore l'esthétique de la rue et libère les trottoirs, et vient aussi sécuriser les installations en cas de mauvaises conditions météorologiques (tempêtes...);
Septembre 2023 à avril 2024 : travaux d'aménagement;
9 avril 2024 : réouverture de la rue à la circulation motorisée;
Été 2024 : interventions de finition (signalisation, îlots etc....)

Les objectifs principaux du réaménagement

À l'issue des études préalables et de la concertation avec la population, trois objectifs principaux se sont dégagés comme prioritaires dans la requalification de cette rue.

Apaiser la circulation

L'apaisement de la circulation motorisée est au cœur de toutes les actions de requalification entreprises par la Ville.

Grâce à l'aménagement de 2 plateaux surélevés et la mise en place de stationnement alternant des 2 côtés de la chaussée afin de lutter contre l'aspect linéaire de la rue, la vitesse des véhicules motorisés est mécaniquement réduite.

La réduction de la largeur de chaussée est également un facteur permettant de faire respecter la limite à 30 km/h de la voie.

Parallèlement, les aménagements cyclables ont été pérennisés et leur marquage sera accentué prochainement.

Les traversées piétonnes sont davantage sécurisées et participent à rendre plus attractifs les déplacements doux.

Mettre en valeur les cheminements piétons

Le nouvel aménagement permet d'élargir à plusieurs endroits les trottoirs à 1,4m, permettant de faciliter l'accès aux plus vulnérables, enfants, personnes à mobilité réduites, poussettes...

La rue du Légué offre des liaisons piétonnes inter-quartiers intéressantes. Les travaux réalisés ont permis d'accroître la visibilité de leurs accès (vers l'escalier de Musset par exemple).

La balade est rendue plus agréable grâce au dégagement des panoramas sur la vallée et l'élargissement des trottoirs de ce côté.

Conserver une offre de stationnement équilibrée

La particularité de la rue du Légué, coincée au pied d'une falaise est de ne pas permettre de report de stationnement à proximité pour les riverains et professionnels. Ils ont largement exprimé lors de la concertation le besoin de pouvoir avoir accès à un stationnement dans la rue.

Aussi, le nouveau profil de voirie a été dessiné en privilégiant des stationnements sur les rives opposées aux garages afin de conserver le nombre de places nécessaire tout en limitant la vitesse dans la rue.

L'itinéraire Griffon Futé de nouveau accessible

Depuis sa mise en place en 2018, l'itinéraire « Griffon Futé » a pour objectif de faciliter la lisibilité du plan de circulation.

Un certain nombre de voies de l'itinéraire « Griffon Futé » ont été rénovées (Bd Laënnec, de la Tour d'Auvergne...) et les différentes phases de travaux successives ont compliqué sa lisibilité.

La réouverture de cet axe permettra à chacun de se le réappropriier et de fluidifier les circulations, notamment entre le centre-ville et le Légué / Plérin.

Reprise de la desserte par les bus

La desserte TUB pourra reprendre son parcours habituel.

Compte-tenu de sa faible fréquentation, l'arrêt « De Musset » a été supprimé. La station « Champs des nues » est confortée : les deux quais (un dans chaque sens) se font désormais face. Le quai bus a également été rendu accessible aux poussettes et personnes à mobilité réduite : sa hauteur de 18 cm lui permet d'être au niveau des rampes d'accès des bus.

Les lignes D et TE10 reprendront leur circuit classique dès la réouverture de la rue à la circulation. Les usagers sont invités à consulter les informations trafic émises par les TUB.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)